

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 4 Septembre à 18h s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Étaient présents** Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Jouhanneau, Sylvia Goulding, Frédérique Boret, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier

**Absents excusés** Roger Bourhoven, Rémy Soullignac

**Pouvoirs : Roger Bourhoven donne pouvoir à Elisabeth Bousquet. Rémy Soullignac donne pouvoir à Fabrice Redoules**

**Convocation du 31/8/2015**

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

### **I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 Juin 2015 à l'unanimité, et validation**

### **II – Demande de prorogation de l'agenda d'accessibilité programmée**

Jérôme Bonafous informe les conseillers de la nécessité d'obtenir un délai compte tenu de la complexité et de la coordination, les communes s'étant regroupées pour la demande d'étude d'aménagement des E.R.P.

Après délibération de chaque commune pour demander ce délai, un envoi groupé sera adressé à la Préfecture.

**VOTE : POUR 11 CONTRE 0**

### **III – Augmentation de crédit aux compte 2188 et 10251 du budget primitif 2015**

S'agissant de l'achat du défibrillateur, il convient de se prononcer afin que les dons puissent augmenter le crédit du compte 2188 en dépenses pour un montant de 1 605,80 euros et du compte 10 251 en recettes pour un montant identique de 1605,80 euros

**VOTE : POUR 11 CONTRE 0**

### **IV – Vente d'une partie de la parcelle AB70**

Jérôme Bonafous explique à l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement de la rue principale, l'achat d'une partie de la parcelle AB70 est nécessaire afin de permettre la giration prévue à l'entrée de la rue. Les propriétaires de la parcelle ayant de longue date manifesté un intérêt dans l'achat d'une bande de terrain afin de pouvoir se distancier du parking, les deux volontés pourraient se trouver réunies.

Le maire propose au vote la vente d'une partie de la parcelle communale AB70, soit environ 186 M2 au profit de M et Mme Suadeau, la surface étant à ajuster lors de l'acte notarié, bornage et frais à la charge de l'acquéreur, au prix de 2 euros le mètre carré.

**VOTE : POUR 11 CONTRE 0**

### **V – Achat d'une partie de la parcelle AB71**

Le maire demande au conseil de se prononcer sur l'achat d'une partie de la parcelle AB71, soit une surface avoisinant les 33 M2, surface à ajuster lors de l'acte notarié, bornage et frais à la charge de l'acquéreur, pour un prix au M2 de deux euros.

**VOTE : POUR 11 CONTRE 0**

### **VI – Questions diverses**

Jérôme Bonafous passe la parole à Daniel Hobmaier afin qu'il informe l'assemblée des retours des organismes de financement contactés et qu'il expose les modalités et les répartitions possibles du crédit.

Le financement serait de 120 000 euros pour le crédit relais, dans l'attente de percevoir les subventions, et de 18 060 euros à taux zéro pour l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer le délai de FC TVA, ainsi que de 25 000 euros pour l'emprunt couvrant la partie à la charge de la commune, enfin 20 000 euros étant prélevés sur les fonds propres de la commune.

Sylvia Goulding intervient pour proposer de fêter les anniversaires des arquines et des arquins entrant dans leur 80, 90 et 100<sup>ème</sup> année et auxquels elle suggère d'offrir une bouteille de champagne ; proposition accueillie avec succès.

La date d'intervention pour les travaux dans la salle de la mairie est fixée au 12 Septembre.